

LA LANTERNE MAGIQUE

CINÉTOILE
MALLEY
LUMIÈRES
PRÉSENTE

CLUB
DE CINÉMA
POUR
ENFANTS

4

UN FILM QUI FAIT RIRE ET VERSER UNE LARME

THE KID

DE CHARLIE CHAPLIN



Samedi 19 janvier 2019, Cinétoile Malley Lumières, Prilly

10h (cartes rouges) – Accueil et présentation du film: 15 minutes avant



Mais qui voilà avec sa petite moustache, son chapeau melon, sa canne en jonc et sa démarche en canard? Pas besoin de t'en dire plus, tu l'as reconnu: c'est Charlot!

Créé en 1914 par Charlie Chaplin, ce personnage de cinéma a fait rire des millions de spectateurs... Mais pas seulement!

Entre deux gags hilarants, Charlot te fait aussi souvent verser une petite larme.

Pendant les deux premières années de sa carrière, Chaplin a tourné plus de quarante courts-métrages comiques. Devenu riche et célèbre, il a pu réaliser des films plus longs, ce qui lui a permis de glisser quelques pleurs entre deux rires.



Présenté dans les salles de cinéma en 1921, **THE KID** est sans doute l'un des films les plus tristes de Charlie Chaplin. Il y a deux raisons qui expliquent ce record de tristesse.

Tout d'abord, le créateur de Charlot n'a jamais pu oublier son enfance difficile. À sept ans, le pauvre a été placé à l'orphelinat. Atteinte de folie, sa mère n'était plus capable de s'occuper de lui!

Plus tard, Chaplin a connu un autre malheur en perdant son premier enfant. Pour se remettre de ce drame, il s'est aussitôt lancé dans la réalisation d'un nouveau film, **THE KID**, dont l'un des deux personnages principaux est un petit garçon!



Charlie Chaplin ne raconte pas sa propre histoire dans **THE KID**, un mot anglais qui veut dire **LE GOSSE**. Mais il s'en est beaucoup inspiré pour tourner son film, comme tu vas t'en rendre compte.

Une jeune femme est abandonnée par son ami qui ne veut pas l'épouser. Désespérée, elle se sépare de son bébé, en le laissant dans une belle voiture. La pauvre croit que les riches propriétaires du véhicule vont l'adopter!

Quelle malchance! Deux bandits volent la voiture. Ces voleurs découvrent alors son passager clandestin et le balancent sur le trottoir... Si personne n'en prend soin, le bébé va mourir de faim, c'est certain!



Charlot, qui passe justement par là, découvre le nouveau-né.
Très embarrassé, le vagabond cherche d'abord à le refiler à
quelqu'un d'autre, mais personne n'en veut!

Charlot se laisse alors émuvoir par ce petit bout de chou
qui semble aussi seul que lui! Il décide donc de l'adopter et de
l'élever avec les moyens du bord.

Cinq ans passent. Le bébé devient un petit garçon débrouillard
qui aide son papa adoptif à gagner quelques sous. Tu verras
que leur collaboration est plutôt bruyante, même si le film
est muet!



Charlot et le gamin vivent pauvres mais heureux, du moins jusqu'à ce que le directeur de l'orphelinat fasse son apparition... Chut, tu ne dois pas connaître la fin du film!

Pour jouer le rôle de l'enfant quand il a cinq ans, Charlie Chaplin a choisi un petit garçon nommé Jackie Coogan. Chaplin l'avait remarqué au music-hall où il participait à un numéro de danse comique avec son père.

L'histoire de ce petit garçon lui faisait beaucoup penser à sa propre enfance. A peu près au même âge, Chaplin avait lui aussi débuté sur la scène d'un théâtre, en remplaçant sa mère qui était bien trop mal pour jouer.



Comme tu le verras, Jackie a joué son rôle à la perfection! Le gosse était capable d'imiter tout ce que lui montrait Charlie Chaplin. Voilà pourquoi LE KID est le seul film où Chaplin a accepté de partager la vedette avec un autre acteur.

Malheureusement les parents de Jackie dépensèrent tout l'argent qu'il avait gagné grâce au cinéma. À cause de ce scandale, on a fait une loi pour protéger les enfants acteurs de ce genre d'abus.

Cette loi existe toujours. Elle oblige les parents à garder à la banque la moitié de l'argent gagné par leurs enfants, jusqu'à ce que ceux-ci soient majeurs.

**Cette séance
dure 1 h 25**

La séance suivante
aura lieu le
9 février 2019.



Avec le soutien de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



Partenaire média



Avec le patronage de



la Lanterne magique
www.lanterne-magique.org

Comment s'inscrire?

Sur www.lanterne-magique.org

- à la caisse de Cinétoile Malley Lumières durant les
heures de projection

- au bar du cinéma tous les jours dès 9h

Ou au cinéma, une demi-heure avant le début de la
séance de La Lanterne Magique (sous réserve des places
disponibles).

Pour plus de renseignements

La Lanterne Magique de Prilly

Etablissement primaire de Prilly

Mme Véronique Pfändler

Place du Collège 3, 1008 Prilly

021 557 99 87 (lu et ve tout le jour + me matin)

prilly@lanterne-magique.org

Veuillez nous communiquer vos changements d'adresse.

Les parents peuvent stationner 30 minutes
gratuitement dans le parking de Malley-Lumières.

Merci à: Loterie Romande (section Vaud); Service des affaires
culturelles de l'Etat de Vaud; Communes de Prilly, Renens, Chavannes-
près-Renens, Crissier, Ecublens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice
et Jouxens-Mézery; Cinétoile, Hervest Fiduciaire SA.

Partenaires régionaux



Organisation

